



FONDATION DES NATIONS UNIES POUR L'HABITAT ET
LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

RAPPORT FINANCIER ET ETATS FINANCIERS VERIFIES DE
L'EXERCICE BIENNAL TERMINE LE 31 DECEMBRE 1989 ET
RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rectificatif

1. Chapitre premier, page 2

L'alinéa a) du paragraphe 3 doit se lire comme suit :

a) L'excédent total des recettes sur les dépenses 1/ (montant net) de l'exercice biennal 1988-1989 s'est élevé à 1 326 753 dollars (états IV et V). Au 31 décembre 1989, une épargne de 455 604 dollars avait au reste été réalisée par le règlement d'engagements d'exercices antérieurs;

2. Chapitre II, page 6

Le tableau constituant le paragraphe 15 doit se lire comme suit :

La Fondation et l'Année internationale du logement
des sans-abri (état VI)

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1984-1985</u>	<u>1986-1987</u>	<u>1988-1989</u>
Actif.	11 629 505	11 121 764	14 829 652
Passif	<u>3 100 165</u>	<u>4 147 590.</u>	<u>6 343 009</u>
Solde	<u>8 529 340</u>	<u>6 974 174</u>	<u>8 486 643</u>
Ratio de liquidité	3,8	2,7	2,3